

**École Lambert-Closse**  
**Conseil d'établissement 2020-2021**

**PROCÈS - VERBAL**

**SÉANCE N°: 03**

**DATE DE LA SÉANCE :** 2021-01-20

**HEURE :** 18h30

La rencontre s'est tenue en vidéo sur TEAMS.

**PRÉSENCES:**

	Initiales	Présent(e)	Absent(e)
Alexis Beaudet-Roy - Parent d'élève	ABR		X
Béatrice Toupin - Enseignante	BT	X	
Blandine Monjarret - Parent d'élève	BM	X	
Éric Thermidor - Directeur de l'école	ET	X	
Faiza Tebbji – Parent d'élève	FT	X	
Karen Perez - Responsable de la Relance des loisirs tout 9 (RDLT9); Représentante de la communauté	KP	X	
Karima Ailane – Représentante du service de garde	KA	X	
Karine Comtois - Concierge	KC	X	
Laura Cárdenas - Parent d'élève	LC	X	
Manon Parenteau - Enseignante	MP	X	
Nastassia Marcogliese Checchin - Orthophoniste	NMC	X	
Nicolas Stämpfli - Parent d'élève	NS	X	
Sandrine Gionet - Enseignante	SG	X	
Sarom Bahk - Parent d'élève	SB	X	

Un invité (Gunther Gamper) était présent sur TEAMS pour cette rencontre.

**CALENDRIER DES SÉANCES 2020-2021 :**

**Les séances du CÉ se tiennent généralement le mercredi :**

21 octobre 2020; 18 novembre 2020; **20 janvier 2021**; 24 février 2021; 21 avril 2021; 16 juin 2021.

**1. Mot de bienvenue**

BT est nommée secrétaire pour la rencontre. Présentation des membres réunis.

**BM**

<p><b>2. Adoption de l'ordre du jour de la séance du 20 janvier 2021</b></p> <p>L'ordre du jour est adopté à la proposition de NS, secondé par FT.</p>	<p><b>Tous</b></p>
<p><b>3. Désignation d'un maître du temps</b></p> <p>MP est nommée maître du temps pour la rencontre.</p>	<p><b>Tous</b></p>
<p><b>4. Suivi et adoption du procès-verbal de la séance du 18 novembre 2020</b></p> <p>Le procès-verbal modifié est adopté à la proposition de FT et secondé par SB.</p> <p><b>Suivis :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Point 11 concernant la maternelle 4 ans</b> : ET mentionne que c'est actuellement la période d'inscription. Il y a un intérêt pour le préscolaire. L'école peut accepter les inscriptions, mais les élèves vont être redirigés vers une autre école. Il n'y a aucune prévision à court terme de réintégrer le service. La maternelle 4 ans saute lorsqu'il y a un besoin d'espace. Il faut un minimum de 15-16 élèves par classe pour que le service soit admis.</li> <li>• <b>Point 12</b> - Représentant de la communauté : BM a envoyé par courriel l'ébauche d'une lettre à envoyer aux représentants.</li> <li>• <b>Point 16</b> : OPP – Super-Recycleurs : NS s'informe si ce qui avait été présenté par Emmanuelle concernant l'entretien de la cour avait progressé. À l'OPP, ils en ont parlé, mais du côté de l'équipe-école rien n'a été mis en place.</li> </ul> <p>KA au service de garde nomme que la cour ne répond pas réellement aux besoins des enfants et ils ne sont pas en sécurité à certains endroits. ET renchérit pour dire que les enseignants avaient mentionné lors de la réalisation du plan de la cour que certaines zones étaient à revoir, surtout du côté de l'hébertisme où il y a le serpent. FT affirme que si c'est dangereux, c'est à l'école et l'organisation scolaire d'y remédier. KC appuie KA qui est nouvelle et qui relève des problématiques de conception de la cour. SB demande si ces problèmes pourront être réglés lorsqu'il n'y aura plus de bulle-classe. Sinon, il faut apprendre aux élèves la gestion du risque. ET répond que les élèves sont en effet fatigués de maintenir les bulles-classe, mais qu'il y a beaucoup d'obstacles dans la cour d'école en général. FT nomme que l'architecte n'a pas bien fait son travail et que s'il y a un danger, il ne faut pas habituer les élèves, mais plutôt régler le problème. KC répond qu'il a fait ce qui avait été demandé, mais que les membres du personnel n'ont pas vraiment eu leur mot à dire par rapport à la conception. Il faut</p>	<p><b>Tous</b></p>

s'habituer à contourner les différents obstacles puisqu'il n'y aura pas d'autres travaux. NS nomme qu'il y a des choix qui ont été faits et qu'il y avait des exigences du CSSDM afin de réduire la superficie asphaltée des cours d'école asphaltées, ce qui explique les arbres. En bout de ligne, KA conclut que les risques sont gérables, mais que la cour pose des défis en termes d'organisation de l'espace.

**5. État de la situation COVID - Comité des parents (suivi matériel pour cours à distance)**

**Tous**

ET affirme qu'il n'y a toujours pas de cas positifs, même si des parents et des élèves ont été testés. Une lettre contenant les nouveaux critères pour garder un élève à la maison a été envoyée. Lors des transitions, dans les corridors, nous maintenons le port du masque. Il faut encore faire des rappels, mais cela se passe bien. ET se questionne sur les parents qui sont inquiets et qui gardent les élèves par prévention. Dans ce cas-là, c'est traité comme un voyage, une non-fréquentation scolaire et l'enseignant n'est pas obligé d'envoyer du travail à la maison. S'il n'a pas de billet médical et que trop de temps passe, un signalement à la DPJ peut être fait. BM appuie ET en disant que cela avait été discuté aussi lors du Comité des parents.

Certains enseignants reçoivent des courriels de parents concernant la ventilation. ET nomme que nous n'avons pas le droit d'accepter des systèmes de ventilation portatifs offerts par les parents. KC dit que notre ventilation mécanique n'a rien d'inquiétant et que notre école est bien outillée à ce niveau puisqu'il y a un échange d'air avec l'extérieur.

BM relance l'accès au matériel pour l'enseignement à distance. ET répond qu'avec le recensement envoyé aux parents en début d'année, il peut dire qu'il y avait environ une vingtaine d'ordinateurs et nous pouvons donc répondre à la demande.

NS s'interroge sur la raison pour laquelle des enfants peuvent être refusés à une journée pédagogique, par exemple, celle du 18 janvier 2021, même si le parent payait. KA répond que les responsables du CSSDM leur ont donné le mot d'ordre que l'enfant doit au moins assister à une journée payante avant de pouvoir être accepté. Ils ne veulent pas non plus prendre le risque d'avoir un plus grand nombre d'enfants par rapport aux éducateurs puisqu'il y a un déficit du personnel. KC dit que ça fonctionne comme ça aussi sur la Rive-Sud. C'est une question de logistique. Il n'y a pas de marge de manœuvre.

**6. Relance des loisirs tout 9**

**KP**

KP rappelle que la pandémie les amène à devoir trouver des solutions innovantes. Ce sera donc une programmation virtuelle au lieu d'une programmation en présentiel puisque leurs installations sont fermées. Les inscriptions sont déjà ouvertes depuis le 18 janvier 2021.

La RDLT9 aimerait continuer la collaboration avec le service de garde comme l'année passée, mais elle est en attente de son personnel qui est aux études. Elle ne peut donc pas offrir une journée pédagogique de plus pour le moment, mais dès qu'il y a des dates qui se libèrent, KP les transmettra. Un prêt de matériel peut toutefois se faire et être utile. Concernant la Brigade anti-ennui : lundi prochain, soit le 25 janvier 2021, il y aura un Facebook live où le programme sera présenté. Il y aura également une période de questions. KP demande de partager l'information aux parents, ce qui a été fait par ET.

### **7. Budget et résolutions**

ET présente le budget en date du 19 janvier 2021 (version CÉ). Concernant le budget pour le soutien au projet éducatif, NS s'interroge sur le 23 000\$ accordé.

La prochaine fois que le budget sera présenté, il aura diminué. À la fin de l'année, ce qui n'a pas été dépensé est repris par le CSSDM. Pour toutes les dépenses en lien avec la Covid, on espère que le ministère va s'en charger. Il y a une colonne à cet effet.

ET nomme que l'école Lambert-Closse a un minimum de ressources puisque que l'école est favorisée.

Le budget accordé pour l'aide aux parents peut être utilisé pour faire venir un conférencier ou un autre service aux parents.

Il y a un budget de 1433\$ pour acheter du matériel pour la cour d'école.

NS demande comment les iPads sont distribués. ET répond que c'est une station-chariot qui sert à tout le monde, selon le besoin des enseignants.

Le fond 4 appartient au CÉ. Dans le compte du CÉ, nous avons actuellement 110 352\$.

FT dit qu'elle est étonnée du montant de la balance du compte du CÉ. LC nomme que 25 000\$ a servi à payer la cour d'école. KC demande si une structure dans la cour des maternelles pourrait être payée. MP dit qu'il y a deux ans, la discussion par rapport à un projet d'aménagement a eu lieu, mais il n'y a pas eu de vote de la part du CÉ à ce sujet. Il n'y a pas eu d'aboutissement.

BT demande si l'argent du CÉ pourrait servir à mettre en place une matériathèque pour les classes TSA. NS dit que les profs étaient arrivés avec une liste pour un total d'environ 20 000\$. La pandémie a fait en sorte que ça avait pris le bord. SG avait pris les demandes des enseignants l'année passée. Il y avait eu énormément de demandes.

Il faut que le CÉ s'entende sur une somme et ensuite les besoins prioritaires. NMC propose de faire un canevas pour formaliser les demandes et faire réfléchir aux demandes qui sont faites. NS se questionne sur les projets à prioriser. Il faut réfléchir à un barème pour traiter les demandes. SB renchérit en disant qu'une catégorisation entre matériel et évènement peut être faite d'avance. MP trouve qu'il est important de penser à l'ensemble de l'école.

**ET**

<p>La bibliothèque de l'école aurait avantage à être mieux garnie et que l'on pourrait faire des achats massifs.</p> <p>ET va présenter le nouveau local de musique avec les instruments achetés par le CÉ l'année passée.</p> <p>FT propose que le CÉ remette quelque chose aux membres du personnel selon la semaine qui leur est accordée pour les souligner. FT demande s'il est possible d'avoir un bon trésorier pour se tenir au courant des finances.</p> <p>ET présente l'attestation des montants reçus par l'établissement pour les mesures protégées, soit un total de 41 832\$.</p> <p>ET présente la résolution qui est acceptée et sera signée par BT et BM.</p>	
<p><b>8. Travaux dans l'école</b></p> <p>Le bloc sanitaire sera refait au complet à partir du 2 février. Cela devrait prendre un mois pour construire les toilettes sanitaires. Les toilettes actuelles seront ensuite détruites. Ce sont des travaux de plus d'un million de dollars. Une lettre sera envoyée. L'entrée du service de garde risque d'être déplacée. KP s'assure que le site de Lambert-Closse ne pourra pas être utilisé pour les camps de jour.</p>	<b>ET</b>
<p><b>9. Formation des membres du CE</b></p> <p>BM rappelle aux membres de suivre la formation.</p>	<b>BM</b>
<p><b>10. Suivi du projet éducatif</b></p> <p>La formation sur l'écriture se déroule sur plusieurs journées pédagogiques. Elle a commencé le lundi 18 janvier.</p>	<b>ET</b>
<p><b>11. Représentant de la communauté</b></p> <p>MP dit que la lettre de BM est très bien et que tout est clair. KC nomme que le policier communautaire est en congé de maladie. NS propose, en plus de Marie Sterlin, le comité des citoyens du Mile-End et les Amis du champ des possibles. SB propose Lion et la Souris ou Drawn &amp; Quarterly. BM demande si Tanya du Dépanneur Café pourrait également être une représentante, mais on ne souhaite pas de commerçants pour éviter les conflits d'intérêts. La lettre sera donc envoyée à tous ceux qui ont été nommés.</p> <p>NS demande si nous proposons au représentant de vivre une demi-année au CÉ ou si nous le gardons pour l'année suivante. MP dit qu'on pourrait relancer le YMCA avec la lettre. SB précise qu'il y avait eu un vote entre deux candidats l'année passée.</p>	<b>BM</b>

<p><b>12. Service de garde</b></p> <p>BM demande des nouvelles de France. On a répondu aux autres questions précédemment.</p>	<p><b>KA</b></p>
<p><b>13. Comité des parents CSDM</b></p> <p>Il y a eu 2 rencontres au mois de décembre. BM relève le point de la DPJ nommé plus tôt. Lorsque les enfants sont malades pour plus de deux jours, ils ont accès à un enseignant virtuel autre que leur titulaire. Le comité a présenté les projets au niveau de la qualité de l'air et du plomb dans l'eau. Un bilan va sortir prochainement. Il y a également eu un bilan de toutes les écoles concernant la maternelle 4 ans qui a été fait. L'Alliance des professeures et professeurs de Montréal était présente pour expliquer les revendications et pour soutenir les professeurs. Un vote a été effectué. LC nomme que le point le « Saviez-vous » est mis sur le site du CP-CSSDM pour comprendre les bases du CÉ ou d'autres informations importantes. Une sélection des parents élus pour le Comité consultatif des services aux élèves à besoins particuliers (CCSEHDAA) a été faite.</p>	<p><b>BM et LC</b></p>
<p><b>14. OPP - Projet Activité verte 19 avril - Les Super-Recycleurs</b></p> <p>GG propose une activité verte le lundi 19 avril 2021 pour le développement durable. Il s'agit d'un organisme qui réutilise des tissus. Une remorque viendrait récolter les vêtements à l'école. Les revenus serviraient beaucoup à la cour d'école, à l'entretien ou autre.</p> <p>NS suggère que puisque c'est près de la journée de la terre, une sensibilisation pourrait être faite pour montrer que des vêtements peuvent avoir une deuxième vie.</p> <p>BM demande si nous récupérons les vêtements préalablement. GG dit qu'un 2 semaines est à prévoir pour informer les parents et ensuite prévoir une journée pour venir porter les vêtements avant le 19 avril.</p> <p>GG affirme que la remorque aura besoin d'être stationnée à un endroit stratégique lors de cette journée. Le stationnement de l'école est utilisé par les membres du personnel alors ce n'est pas envisageable. BM suggère la ruelle. KC nomme que devant la cour, sur la rue Bernard, ça pourrait être possible. Il y a des parcomètres et il y a rarement du monde. BM demande si l'OPP doit faire la demande.</p> <p>NS demande des précisions au niveau de l'implication du CÉ ou de l'école. GG est responsable de communiquer avec les Super-Recycleurs pour organiser le tout. La journée</p>	<p><b>GG</b></p>

est déjà réservée. BM dit que le 50\$ accordé à l'OPP n'a pas été utilisé encore alors il pourrait servir à payer la remorque.

Le projet est accepté par le CÉ.

### 15. Grille-matière 2021-2022

ET a présenté la grille-matière des spécialités pour l'année prochaine aux enseignants et il y a un statu quo pour le moment. Certains enseignants trouvent qu'il est préférable d'avoir une heure de spécialité une semaine sur deux plutôt que d'avoir 30 minutes par semaine. NS demande s'il y a une marge de manœuvre concernant le choix de temps et de spécialistes. ET dit qu'il y a 4 heures et demie de spécialités pour chaque classe par semaine.

FT voudrait un programme d'anglais intensif au 3<sup>e</sup> cycle puisque la société actuelle est bilingue. ET répond qu'il faut deux groupes, soit une classe qui est en mesure de le faire et une autre qui ne l'est pas. Le milieu actuel est très anglophone et il faut souvent rappeler aux élèves de parler en français et non en anglais.

FT propose officiellement d'avoir ce programme. NMC soutient qu'il y a matière à réflexion, mais que présentement les élèves, surtout ceux en difficulté, ne sont pas assez exposés au français et c'est difficile de valoriser le français et son apprentissage lorsqu'il n'y a pas au moins 35% d'exposition au français. Pour les élèves en difficulté, ce n'est pas nécessairement bénéfique. FT nomme qu'il y a des données probantes qui sont faites pour appuyer son point. NMC nomme que ces programmes sont implantés dans des secteurs majoritairement francophones. SB dit qu'elle se fait approcher par le problème contraire. Les élèves anglophones s'ennuient dans les cours d'anglais. 50% des élèves ont un parent anglophone. SB propose donc des classes multiniveaux en anglais. FT dit qu'une heure par semaine n'est pas suffisant. NS trouve que c'est intéressant comme discussion. Lambert-Closse demeure une école francophone. Les élèves qui s'ennuient dans les classes en anglais, c'est un problème, mais c'est le cas dans les autres matières aussi. KC nomme qu'il pourrait y avoir un roulement de personnel si ce programme intensif est mis de l'avant. ET va partager l'intérêt des membres du CÉ et partager les avis de son équipe-école lors du prochain CÉ. LC nomme qu'il est trop tard dans l'année scolaire pour faire de l'anglais intensif, mais peut-être pas pour faire du multiniveau.

ET

<p>Pour le moment, NS nomme qu'il n'y a pas de projet défini et concret et il faut entendre les enseignants à ce sujet avant d'entreprendre quoique ce soit. SB se propose pour bâtir un document avec des idées structurées.</p> <p>La grille-matière est acceptée telle quelle est présentée par MP, SB, BT, BM, SG, NMC, LC et KC.</p>	
<p><b>16. Varia</b></p> <p>BM pose une question pour un parent : est-ce qu'il y a des modalités d'évaluations soumises par l'école? ET nomme que chaque enseignant envoie un document au début de l'année. Cette année à cause de la pandémie, il y a eu beaucoup de changements au niveau des normes et modalités à cause de l'étape qui a été retirée. Il invite le parent à communiquer avec l'enseignant. Les enseignants quittent la réunion et les parents restent avec le directeur pour parler d'une surprise pour la semaine des enseignants.</p>	<b>BM</b>
<p><b>Levée de la séance : 21h57</b></p>	